

DEMANDE DE DUPLICATA DE DIPLÔME

Un duplicata de diplôme ne peut être établi que si le diplôme original a été détruit, perdu, volé.

NOM : Prénom :
Date et lieu de naissance :
Adresse :
.....
Adresse mail : Téléphone :
N° carte étudiant(e) :

DIPLÔME OBTENU :

Master D.U. Maîtrise I.U.P. D.E.S.S.

Intitulé du diplôme : année d'obtention :

Demande faite le : Signature :

PIÈCES À JOINDRE POUR L'OBTENTION DU DUPLICATA DE DIPLÔME :

- ⇒ La photocopie d'une pièce d'identité.
- ⇒ La pièce justificative officielle permettant de vérifier la demande (déclaration de sinistre, récépissé de plainte, déclaration sur l'honneur, ...).
- ⇒ Une enveloppe cartonnée format A4, libellée à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur pour un envoi recommandé.
- ⇒ Ce document rempli et signé.

Envoyer le tout à cette adresse précise :
Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier
Scolarité Master
Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER CEDEX 5

ATTENTION : l'édition d'un duplicata de diplôme demande plusieurs semaines à plusieurs mois (édition du diplôme, signature par le Président de l'Université de Montpellier, signature par le Rectorat).

